

Hérouville, le 4 février 2016

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
l'Education nationale du Calvados

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants du
premier degré

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education nationale



Secrétariat de l'Adjoint

Objet : Formation continue – Lancement des Parcours B

Dossier suivi par :
Emmanuel DESCHAMPS
Inspecteur de l'Education nationale Adjoint

Téléphone :
02 31 45 95 04
Télécopie :
02 31 45 96 36
Serveur vocal :
02 31 45 96 00

Mél.
dsden14-iena@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036
14208 Hérouville Saint Clair Cedex

Le plan de formation académique a vocation à aider les personnels enseignants à développer des pratiques pédagogiques et éducatives efficaces, répondant mieux aux besoins des élèves et les accompagne dans leur adaptation aux évolutions du système éducatif. Le volet départemental du plan de formation 2015-2016 a amené la plupart des enseignants du Calvados exerçant dans le 1er degré à explorer le parcours A, formation dédiée à la mise en œuvre pédagogique des orientations de la Refondation de l'Ecole.

L'organisation de ce parcours hybride aura nécessité la programmation de deux temps de réflexion en équipe, le second temps ayant dû être planifié en février au plus tard par les directrices et directeurs d'école, en vue de faciliter une appropriation collective des contenus travaillés individuellement dans le cadre de la formation ouverte à distance (cf. courrier du 20 novembre 2015, relatif au lancement du parcours A).

Pour permettre à tous d'en tirer jusqu'à son terme le meilleur bénéfice, la mise en ligne du parcours A est prolongée jusqu'au 25 mars.

Parallèlement, les 6 parcours B programmés seront progressivement déployés au retour des congés d'hiver, à l'exception du parcours B6, d'ores et déjà accessible depuis le 25 janvier 2016 :

- Parcours B1 à B3 : Enseigner au cycle 1 (B1), au cycle 2 (B2), au cycle 3 (B3) ;
- Parcours B4 : Personnaliser le parcours de l'élève ;
- Parcours B5 : Mettre en œuvre le parcours citoyen et la dimension éducative de l'Ecole ;
- Parcours B6 : Mettre en œuvre les parcours culturels.

Comme pour le parcours A, ces formations ont été conçues selon une progressivité qui repose sur l'alternance de temps de formation à distance et de regroupements en présentiel, au sein d'une école, d'un groupe d'école ou dans des locaux dédiés.

Les enseignants inscrits à un parcours B recevront prochainement des précisions sur les modalités de leur formation par le biais de la messagerie académique, et ce dès la publication du parcours sur la plateforme M@gistère. Une consultation régulière de la messagerie @ M@ Ouvert est vivement préconisée pour faciliter un engagement dans le parcours dès sa mise en ligne.

Les équipes de circonscription poursuivront leur accompagnement des équipes dans la découverte et l'appropriation de ces nouveaux parcours.


Mathias BOUVIER